Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201792-20261022-2026_2_077-DE

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 22 octobre 2026

Date de convocation : 16 octobre 2026
Date d'affichage : 16 octobre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de Conseillers votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 22 octobre, à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de M Didier CHOLET, Maire.

Etaient présents : M CHOLET, Mme CHATELLIER, M BULTEZ, Mme LEGEMBLE, M HILLION, Mme COQUELIN, M LE BOURDONNEC, Mme DURAND, M BLONDEL, Mme AMIOT, M GREBERT, Mmes PELLAN, BEAUVALLET, M RAULT Rémy, Mme ROSSELOT, M RAULT Jean-Pierre, Mme MEHOUAS formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme MAIGNAN-NABUCET pouvoir à Mme DURAND, M SERRANDOUR pouvoir à Mme CHATELLIER

Etaient absents :

Mme Frédérique PELLAN est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : M CHOLET

DELIBERATION N°2026-2-077 : Désignation de deux élus membres de droit du conseil d'administration de l'association « Centre nautique de Fréhel Sables d'Or les Pins »

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2026, les statuts de l'association « Centre nautique de Fréhel Sables d'Or les Pins » ont été modifiés.

L'article 10 de ces statuts modifiés relatif à la composition du Conseil d'Administration et de son Bureau précise que l'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 6 membres minimum et 11 membres maximum, dont 2 membres de droit du conseil municipal de Fréhel, désignés par une délibération de ce même conseil. Les membres de droit disposent d'une voix consultative. Leur mandat prend fin par décision du conseil municipal ou en cas de perte de leur mandat électoral.

M le Maire propose comme membres de droit :

- Mme CHATELLIER,
- Mme MAIGNAN-NABUCET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 5 abstentions (Mme BEAUVALLET, M RAULT Rémy, Mme ROSSELOT Nathalie, M RAULT Jean-Pierre, Mme MEHOUAS)

DESIGNE comme membres de droit au conseil d'administration de l'association « Centre nautique de Fréhel Sables d'Or les Pins » :

- Mme CHATELLIER,
- Mme MAIGNAN-NABUCET

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,
Didier CHOLET

Le Secrétaire,
Frédérique PELLAN

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 26 octobre 2026
Le Maire,
Didier CHOLET